



IL N'Y A PAS DE PETIT NI DE GRAND

FLÉAU



AIDEZ-NOUS FINANCIÈREMENT, MERCI

www.secourspopulaire.fr |  | 

Dossier de presse
« Pauvreté-Précarité 2017 »

Sommaire

Communiqué de synthèse	p3
La pauvreté des seniors	p4
L'accueil des personnes en difficulté	p5
Proposer des solidarités adaptées, partout en France	p6
Venir en aide aux migrants-réfugiés	p9
Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2017 »	p10
Fiche d'identité du Secours populaire français	p11
Appel à la solidarité	p12

Communiqué de synthèse



Partout en France, dans les 1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire, les bénévoles constatent sur le terrain une dégradation des conditions de vie des plus précaires. Ils font face à une explosion des demandes d'aides. Hommes, femmes, enfants, jeunes, retraités, étudiants, travailleurs ou sans-emplois : personne n'est épargné.

Les bénévoles répondent aussi aux urgences des plus démunis qui ont besoin d'un soutien matériel et d'une main tendue pour sortir de l'impasse. Ensuite, ils proposent un accompagnement sur le plus long terme, lorsque la situation l'exige. 2 941 440 personnes en difficulté ont été accueillies et aidées par le Secours populaire en 2016.

En septembre, l'association lance sa campagne « Pauvreté-Précarité » et multiplie les initiatives de solidarité pour venir en aide au plus grand nombre.

Depuis quelques années, la part des seniors de plus de 60 ans soutenus par le SPF augmente constamment, passant de 165 644 en 2010 à 246 150 en 2016. Parmi eux, de plus en plus de femmes âgées précaires et isolées.

Jeudi 14 septembre, le Secours populaire publie la onzième vague du baromètre Ipsos-Secours populaire sur la pauvreté en France : la manière dont elle est définie et redoutée par les Français, mais aussi vécue par une partie de la population, avec un focus sur la pauvreté des seniors.

La pauvreté enlève les plus fragiles

Le constat est sans appel : la pauvreté prend racine. Année après année, le baromètre Ipsos-SPF pointe un maintien de la pauvreté en France. En 2017, encore plus d'un tiers des Français (37%) ont déjà fait l'expérience de la pauvreté. Depuis dix ans, cette précarisation ne cesse d'augmenter. Elle s'enracine et s'étend, touchant des pans entiers de la population, y compris les seniors dont un nombre croissant peine à manger à sa faim et à se soigner.

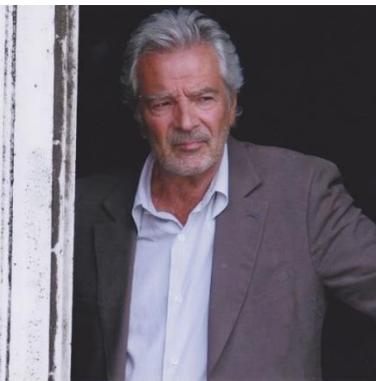
49% des personnes âgées ont connu la pauvreté ou la redoutent.

39% des seniors ont du mal à payer certains actes médicaux.

Parmi les seniors les plus modestes, 40% peinent à se nourrir sainement.

Résultats complets : www.secourspopulaire.fr

Images : <http://www.salledepression.com/fr/org/secourspopulaire/-/event/953>



« Offrons encore de beaux jours aux seniors dans la précarité. Il est révolu l'âge d'or des seniors. Retraite insuffisante, allongement de l'espérance de vie et dégradation de la santé liée à l'âge, désagrégation de la famille et de son soutien... tous ces facteurs font sombrer de plus en plus de personnes âgées dans la précarité et l'isolement. Votre solidarité est un vrai rempart pour soulager leur quotidien difficile. Écoute, partage, aide alimentaire, vestimentaire, loisirs, vacances... Offrez de l'espoir aux seniors en soutenant nos actions. »

Pierre Arditi, acteur, parrain de la campagne

Le Secours populaire a besoin d'argent : www.secourspopulaire.fr



La pauvreté des seniors

Chaque jour, les bénévoles du Secours populaire français font un constat sans appel et alarmant : le nombre de personnes âgées à se présenter dans les permanences d'accueil augmente. La pauvreté affecte donc de plus en plus cette partie de la population dont les conditions de vie s'aggravent significativement. Beaucoup de seniors sont ainsi acculés à chercher un soutien matériel en raison de leurs revenus trop faibles, malgré une vie passée à travailler.



Aujourd'hui, 49% des seniors ont connu la précarité ou redoutent de la connaître. Ce chiffre représente un peu moins que l'ensemble des Français, même si cette inquiétude croît sensiblement chez les plus âgés en l'espace de dix ans. Souvent, ces personnes touchent des petites retraites et ne peuvent faire face à l'achat de produits de première nécessité, aux dépenses liées au logement ou à la consommation d'énergie, et même aux frais de santé peu ou pas remboursés. C'est pourquoi, un senior sur deux parvient juste à boucler son budget.

Face à cette situation inquiétante, les bénévoles du Secours populaire redoublent d'énergie pour pouvoir proposer une solidarité concrète aux aînés. La pauvreté accentue le risque d'isolement et lorsqu'on n'a pas les moyens de vivre, s'ensuit souvent une coupure avec le monde extérieur. Pour répondre aux situations de précarité, subvenir aux besoins vitaux ne suffit pas : il est donc nécessaire de créer du lien social. De plus, pour les seniors, l'arrêt de l'activité professionnelle, le manque de moyens, l'éloignement avec la famille et les problèmes de santé peuvent renforcer l'isolement.

Ainsi, le SPF propose des journées de vacances intergénérationnelles, des repas festifs, des croisières sur la Seine : autant d'actions auprès des plus âgés qui leur permettent de rompre avec la solitude. Ces activités permettent non seulement de voir du monde et de nouer des amitiés mais aussi de s'échapper du quotidien parfois morose.

L'accueil des personnes en difficulté



Les 1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français sont des lieux de vie et de partage. Les bénévoles accueillent, prennent le temps d'écouter puis orientent et informent ceux qui demandent de l'aide. Ils répondent aussi aux urgences des personnes en difficulté qui ont besoin d'un soutien matériel et d'une main tendue pour sortir de l'impasse. Ensuite, ils proposent un accompagnement sur le plus long terme, lorsque la situation l'exige.



Les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé offrent un cadre convivial et chaleureux. Ainsi, les personnes en situation de précarité peuvent parler de leurs difficultés en toute confidentialité et dans le respect de leur dignité. Les bénévoles tentent de répondre aux besoins les plus pressants comme une aide alimentaire, vestimentaire ou encore un hébergement d'urgence. Ensuite, ils orientent et accompagnent les personnes accueillies vers des organismes spécialisés et les aident à entrer en contact avec les administrations, tout en s'assurant qu'elles puissent avoir accès à l'ensemble de leurs droits.

Au sein de ces espaces, les bénévoles mettent tout en œuvre pour permettre aux personnes accueillies de recréer du lien, sortir de l'isolement et retrouver confiance. La réciprocité et l'écoute sont les maîtres mots de l'accompagnement proposé. L'espoir en des jours meilleurs constitue le fondement de l'approche de ces publics aussi divers que fragilisés. 2 941 440 personnes en difficulté ont été accueillies et aidées en France par les bénévoles du Secours populaire en 2016.

L'engagement des personnes aidées, une priorité

Le Secours populaire refuse l'assistanat et attache une grande importance à la dignité de la personne. C'est pourquoi le public accueilli est encouragé à devenir acteur de la solidarité.

La solidarité est basée sur une relation d'égal à égal avec les personnes accompagnées. C'est une interaction à laquelle chacun participe, une relation spécifique qui se différencie du travail social. Dans cette perspective, elles sont invitées à participer bénévolement aux actions de solidarité, à la hauteur de leur souhait et de leur disponibilité. Ce possible engagement permet de se construire une place différente, de tisser de nouveaux liens sociaux, d'acquérir de nouvelles compétences et de prendre part à la vie de l'association.

Proposer des solidarités adaptées, partout en France

Toute l'année, le Secours populaire français s'efforce de répondre aux situations individuelles en s'adaptant, au cas par cas, dans le respect de la dignité. Les bénévoles accueillent et prennent le temps d'écouter, pour bien identifier les besoins. Ils répondent aux urgences des personnes en difficulté qui cherchent un soutien matériel pour sortir de l'impasse. Ensuite, ils proposent un accompagnement sur le plus long terme, lorsque la situation l'exige. La création d'un lien de confiance entre le bénévole et la personne aidée est la clé de tout travail.

- Aide alimentaire

L'aide alimentaire est souvent la porte d'entrée vers un accompagnement global. Au-delà de la distribution alimentaire, la mise en place de « libres-services » se multiplie sur tout le territoire. Les personnes aidées peuvent choisir parmi les denrées proposées et ainsi conserver autonomie et dignité dans les moments difficiles. Des ateliers cuisine sont mis en place pour susciter l'envie de cuisiner malgré le manque de moyens et pour sensibiliser à l'équilibre nutritionnel.

1 809 100 personnes ont été aidées par le Secours populaire en 2016 sur le plan alimentaire (ce qui équivaut à plus de 114 millions de repas).

- Accès aux droits et aide juridique

Le non-recours aux droits est particulièrement fréquent chez les plus précaires. Les bénévoles du Secours populaire les accompagnent dans leurs démarches administratives et juridiques. Des conseils sont également proposés aux personnes accueillies afin d'accéder aux dispositifs d'aide sociale tels que le Revenu de Solidarité Active (RSA), les aides de la Caisse d'Allocations Familiales, etc. Des avocats ou juristes bénévoles proposent des consultations juridiques. 135 660 personnes ont été suivies en 2016 par le SPF sur l'orientation, le conseil, la médiation et l'accompagnement juridique.

Colloque « Précarité pauvreté et accès aux droits »

Le mercredi 4 octobre, le Secours populaire organise avec le Barreau de Paris, au Ministère de la Justice, différents ateliers autour de la thématique « Pauvreté, inégalités et accès aux droits ». Des sujets tels que l'accessibilité de la justice et du droit pour les plus démunis ou les leviers d'actions locaux mis en œuvre par les associations pour favoriser l'accès au droit des plus démunis seront abordés au cours de la journée.

- Accès et maintien dans le logement

Les dépenses liées au logement, à l'énergie et à l'eau, pèsent de plus en plus lourdement sur les budgets des ménages français. A ce titre, les personnes aidées par le Secours populaire connaissent souvent des difficultés pour honorer les factures, se maintenir dans un logement voire y accéder. Des dispositifs adaptés sont déployés par l'association, de l'hébergement d'urgence à la médiation, en passant par l'accompagnement sur les droits et le soutien à l'amélioration des conditions de vie comme la lutte contre la précarité énergétique. 53 430 personnes ont été accompagnées par le SPF en 2016 sur l'aide au maintien et à l'accès au logement.

- Accès aux soins

Dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français, les personnes accueillies peuvent exposer leurs difficultés. L'association se tient à leurs côtés afin qu'elles puissent accéder à une protection sociale, une mutuelle, et se faire soigner. Ainsi, les bénévoles et le réseau des « Médecins du SPF » orientent les familles vers des structures adaptées à leurs besoins et jouent le rôle de médiateurs pour l'obtention de droits. En 2016, le Secours populaire a accompagné 123 980 personnes sur l'accès aux soins et la prévention.

- Accès aux vacances

Parce que les vacances permettent de s'évader de ses problèmes quotidiens, de passer des moments inoubliables, de resserrer les liens familiaux, le Secours populaire mène, tout au long de l'année, de nombreuses actions pour offrir aux personnes seules, aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux seniors, aux jeunes et aux enfants, l'occasion de partir quelques jours. En 2016, 185 840 personnes ont bénéficié d'un séjour de vacances, ce qui équivaut à 416 700 journées de vacances.

- Accès à la culture et aux loisirs

La précarité vécue par de nombreuses familles entraîne souvent une coupure avec l'extérieur. Les activités culturelles proposées par le SPF permettent de s'ouvrir au monde, à la connaissance, de se familiariser avec d'autres points de vue. Le Secours populaire propose, à moindre coût, des sorties culturelles au cinéma, dans des musées, au théâtre, au cirque ou dans des salles de concert. 115 500 personnes ont été accompagnées en 2016 par les bénévoles du Secours populaire sur l'accès à la culture et aux loisirs.

Opération « Donnez à lire »

Du 17 octobre au 20 novembre, partout en France, les librairies membre du Syndicat de la librairie française collecteront des livres neufs, offerts par leurs clients, pour les enfants des familles accompagnées par le Secours populaire. La lecture est l'affaire de tous !

- Accès aux sports

La pratique sportive contribue au bien-être physique et moral, autour de valeurs collectives fortes, et participe au dépassement de soi. Le Secours populaire met l'accès aux sports au cœur de ses préoccupations et défend l'idée que ce dernier est un formidable moyen d'expression, un vecteur de lien social, qui contribue à réduire les inégalités et permet de s'épanouir. Grâce à ses partenaires, le SPF propose aux familles accueillies, la prise en charge de licences, l'achat d'équipements, l'inscription à des stages, etc. 38 750 personnes ont été aidées en 2016 par le Secours populaire sur l'accès aux sports.

Kinder + Sport

En 2017, Kinder offre licences et équipement aux 670 enfants privés de vacances qui ont profité de mémorables séjours sportifs au Village Kinder. Afin de poursuivre l'activité physique découverte cet été, les enfants vont s'inscrire, par exemple, au basket, au tennis, au foot, à l'escrime, au hip hop, à l'aviron, à la voile ou encore au kayak.

- **Accompagnement éducatif et scolaire**

Les bénévoles de l'association suivent chaque semaine des enfants et des jeunes en les aidant à réviser leurs leçons et à faire leurs devoirs. Deux formes d'accompagnement scolaire sont proposées : l'accompagnement scolaire collectif ou l'accompagnement scolaire à domicile. Des actions d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme, d'accès aux savoirs de base pour les adultes sont également mises en place. 43 100 personnes ont été soutenues en 2016 sur l'aide à l'accompagnement scolaire ou dans le cadre d'actions de lutte contre l'illettrisme.

- **Insertion sociale et professionnelle**

Au Secours populaire, les bénévoles conseillent et orientent les personnes en difficulté vers les structures ressources compétentes (Pôle Emploi, missions locales des jeunes...). Aussi, selon les cas, il peut s'agir de « coups de pouce » à la recherche d'emploi ou de formations : formations en informatique, accompagnement pour les entretiens d'embauche, pour la rédaction de CV, mise à disposition de matériels pour les apprentis, de titres de transport, de bons essence... L'association facilite aussi l'accès au microcrédit en lien avec des partenaires spécialisés. 47 220 personnes ont été suivies par le Secours populaire en 2016 dans le cadre d'actions d'aide à l'insertion socioprofessionnelle.

- **Aide vestimentaire et matérielle**

Au moment où les difficultés surviennent, ce sont souvent les dépenses vestimentaires et matérielles que l'on sacrifie en premier. Une grande majorité de lieux d'accueil du SPF disposent de vestiaires solidaires mais aussi de « boutiques » dans lesquelles les familles accompagnées peuvent trouver des produits d'hygiène, de l'électroménager ou des meubles à prix réduits grâce à des dons de particuliers ou des partenariats. 545 700 personnes ont été aidées sur le volet vestimentaire par le Secours populaire en 2016.

Venir en aide aux migrants-réfugiés

En France

Le Secours populaire répond depuis toujours aux besoins les plus urgents des personnes migrantes-réfugiées qui arrivent en France dans le dénuement le plus total. Au sein de ses permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé, l'association les accompagne sur le plan alimentaire et vestimentaire. Les bénévoles distribuent des kits d'hygiène et des kits pour bébé, mais aussi du matériel scolaire pour que les enfants puissent reprendre une scolarité normale. Le SPF agit également dans les camps installés dans plusieurs villes de France. Des points d'accueil sont mis en place et des distributions sont organisées. Au-delà de l'urgence, le Secours populaire accompagne les migrants-réfugiés vers l'insertion sociale. Une écoute et un soutien psychologique sont apportés à celles et ceux qui ont souvent été confrontés à des situations traumatisantes. Des cours de français pour les étrangers sont aussi dispensés par des bénévoles. Des séances de soutien scolaire sont proposés aux enfants et des activités sportives, des sorties culturelles ou des séjours de vacances aident les familles à se reconstruire.

Soutien de la Fondation PSG

La Fondation PSG apporte un soutien d'urgence au Secours populaire pour répondre aux besoins de première nécessité et à l'amélioration des conditions de vie des migrants-réfugiés en France, en particulier les enfants et les familles. Il s'agit d'aides matérielles et de programmes d'accompagnement vers l'insertion à travers des cours de français, des activités culturelles et sportives. Ainsi en 2016, grâce à l'appui de la Fondation PSG, le Secours populaire a permis à 7 335 personnes migrantes-réfugiées d'accéder à une aide alimentaire et/ou vestimentaire, à 1 898 personnes de recevoir un kit d'hygiène et à 547 enfants de bénéficier de fournitures scolaires.



En Europe et dans le monde

Le Secours populaire agit aussi au plus près des personnes déracinées grâce à son large réseau de partenaires en Europe et dans le monde. En Grèce par exemple, des distributions de produits de première nécessité sont régulièrement organisées et des actions sont menées pendant les fêtes. Au Liban, des colis alimentaires sont distribués et un programme est en place pour enrayer le chômage des jeunes et pacifier les relations entre migrants-réfugiés et Libanais.

Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2017 »

Fiche d'identité du Secours populaire français

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Le Secours populaire, c'est :

98 fédérations

659 comités

1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé

80 000 bénévoles/collecteurs/animateurs

1 103 451 membres

7 736 « Médecins du SPF »

4 128 enfants organisés dans les clubs « Copain du monde »

Plus de 100 mécènes solidaires, au sein du Club des partenaires solidaires

2 941 440 personnes accueillies et aidées, en France, en 2016

Chaque année, avec la volonté de mondialiser la solidarité : le SPF mène plus de 200 actions d'urgence et programmes de développement dans une soixantaine de pays en faveur de près de 400 000 personnes, à l'aide d'un réseau de 150 partenaires locaux qui mettent en œuvre la solidarité.

Publications

Convergence, magazine de la solidarité : 6 numéros par an

Convergence bénévoles, bimestriel des collecteurs-animateurs : 6 numéros par an

La lettre des partenaires solidaires, adressée tous les 2 mois aux partenaires

L'ensemble des publications, dans chaque département

www.secourspopulaire.fr

Facebook

Twitter

Appel à la solidarité

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte.

Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs.

Les personnes et les entreprises désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier aux comités et fédérations du SPF dans tous les départements.

Secours populaire français

9/11, rue Froissart

BP 3303

75 123 Paris Cedex 03

T/ 01 44 78 21 00

www.secourspopulaire.fr



Crédits photos : T.Convert, S.Mizara, P.Montary, C.Scaringi



En 2017, le Secours populaire fête les 25 ans du mouvement d'enfants solidaires : « Copain du monde » !

12

Contact presse Secours populaire français

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr